

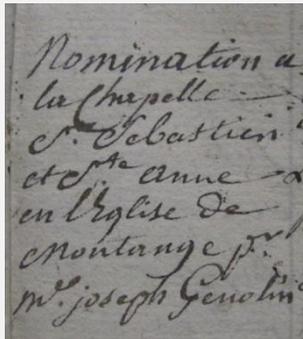
Genolin Joseph.

Né à Montanges le 5 février 1755. Fils d'André et de Jeanne Louise Godet.

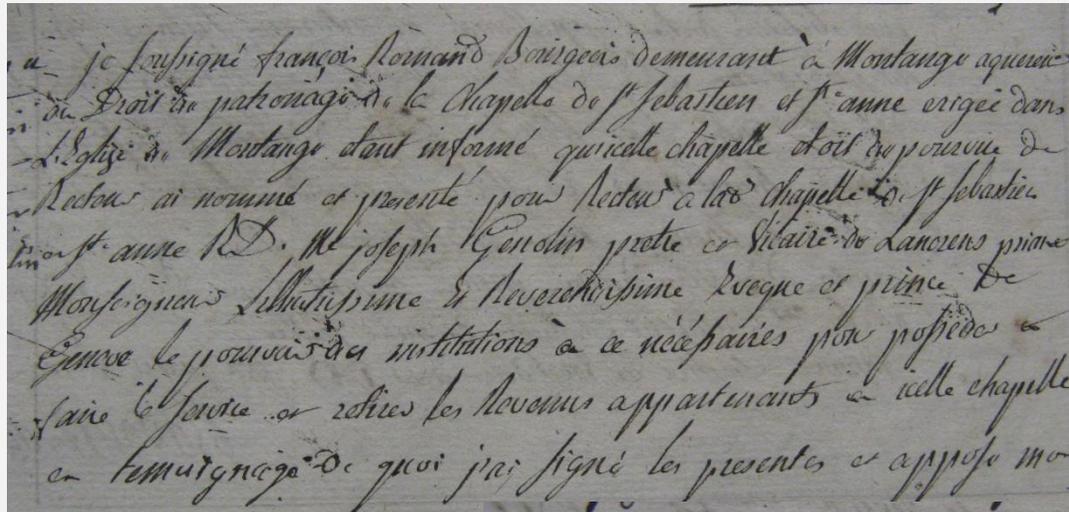
Ordonné prêtre par Monseigneur Briord le 18 septembre 1779. Vicaire à Lancrans et Chezery au moment de la révolution il est curé d Echallon.

Recteur de la Chapelle Sainte Anne et Saint Sébastien de l'église de Montanges le 22 août 1785.

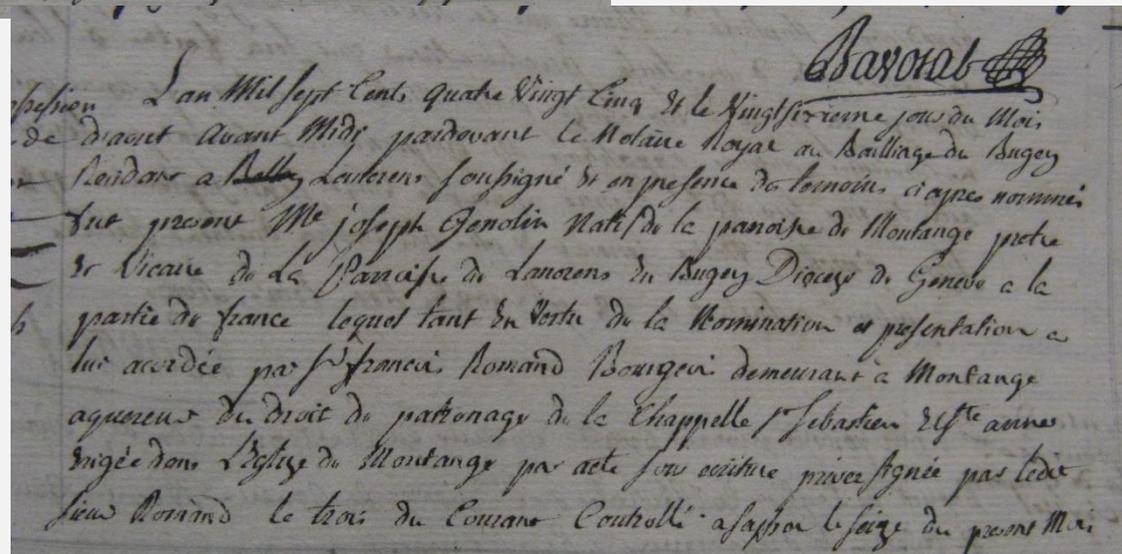
Nomination et présentation par Mr François Romand, bourgeois demeurant Montanges acquéreur du droit de patronage de la Chapelle de Sainte Anne et Saint Sébastien dans l'église de Montanges.



Nomination a
la Chapelle
St. Sébastien
et Ste Anne
en l'église de
Montange par
M. Joseph Genolin



Je soussigné François Romand Bourgeois demeurant à Montange acquéreur
du droit de patronage de la Chapelle de St. Sébastien et Ste Anne erigée dans
l'église de Montange et est informé qu'elle chapelle étoit en possession de
Monsieur de nomme et présenté pour Recteur à lad. Chapelle de St. Sébastien
et Ste Anne M. Joseph Genolin prêtre et Vicaire de Lancrans prêtre
Monsieur Substitut et Noverchâpisme Evêque et Prince de
Empere le pourvoir des institutions à ce nécessaires pour posséder
faire le service et retirer les revenus appartenants à icelle chapelle
en témoignage de quoi j'ai signé les présentes et apposé mon



San Mil sept Cents quatre Vingt Cinq et le Vingt deuxième jour du Mois
de d'août l'an Mil sept Cents quatre Vingt Cinq devant le Notaire Royal au Bailliage de Bugey
Londres a Paris Landerer soussigné et en présence de l'écuyer ci dessus nommé
Monsieur M. Joseph Genolin Natif de la paroisse de Montange prêtre
et Vicaire de la Paroisse de Lancrans du Bugey Diocèse de Genève et la
partie de France lequel tant en vertu de la nomination et présentation
lui accordée par François Romand Bourgeois demeurant à Montange
acquéreur du droit de patronage de la Chapelle St. Sébastien et Ste Anne
erigée dans l'église de Montange par acte son écriture prêtre signé par ledit
Sieur Romand le tout du Couvent Contrôlé asseoir le seigneur prêtre M.

Cauchat à Montargis le troisième jour du Mois d'août Mil sept
Cent quatre vingt cinq. Signe François Rosnard Prévost scellée
Couverte à sa ppe par saisi aout 1788 par les Repes pour le f
Gaine qui a Neuf sept lires dix sols.
jusqu'à sa ppe ce vingt deux aout 1788 Neuf dix sols. Barrois

Il refuse le serment à la constitution civile du clergé en septembre puis émigre en Suisse.

Il rentre en 1795 comme chef de mission, puis comme curé de Ceyzerieu, Brénod, Pont d'Ain et Condrieu où il décède au Presbytère le 27 mai 1828.



36 - Condrieu (Rhône) - Intérieur de l'Eglise - B. F., PARIS

Il est enterré sous le maître hôtel de l'église du lieu.

M. J. Genotin

33. Condrieu le vingt sept Mai mil huit cent vingt huit, une heure de relevé, devant nous adjoint au Maire de la Ville de Condrieu, présent les fonctionnaires de l'état civil en suite de délégation spéciale de M. le Maire en date du neuf Septembre mil huit cent vingt; sont comparus les sieurs Antoine Chol, âgé de quatre ans et Antoine Rabreau, de l'état de tabac âgé de quarante six ans, tous les deux domiciliés au dit Condrieu, lesquels nous ont déclaré que Monsieur Joseph Genotin, curé de cette ville est de feu André Genotin, & de défunte Marie Godet, Né à Courmayeur, Commune de Montargis, Arrondissement de Montargis, Département de l'Ain, est décédé dans le Presbytère de cette dernière le 27 heures de soir, âgé de six-vingt quatre ans, et après lecture faite, lesdits nous soussignés ont signé avec nous dit adjoint / chol

Rabreau
ad jct